



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Desinformation>

Désinformation

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1989 - N° 880 - juillet 1989 -

Date de mise en ligne : mardi 12 mai 2009

Date de parution : juillet 1989

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Outrage aux droits de l'Homme

Il est un fait que deux siècles après la Révolution et en dépit de la proclamation des droits pour tous de s'exprimer librement et de s'adresser au public par voie de presse, il existe encore des entraves parfois infranchissables à la propagation des informations et des idées.

Or, il ne s'agit pas de survivances parasites d'un passé lointain où la censure, la mise à l'index et le contrôle des écrits faisaient partie intégrante des contraintes régaliennes. Bien au contraire, c'est une manifestation d'un phénomène courant de la société moderne, à savoir la désinformation. Et il est inquiétant de constater que celle-ci se développe rapidement au point qu'il est grand temps de lancer un signal d'alarme si l'on veut éviter un échec de grande envergure. Ceci d'autant plus que l'on touche ici aux principes mêmes du droit démocratique.

Manque d'adaptation et déphasage

Comme dans pratiquement tous les domaines, les conditions de la diffusion et de la circulation des idées n'ont plus rien de commun avec ce qu'elles étaient il y a deux cents ans. En fait, elles varient déjà de façon très marquée dans l'intervalle d'une décennie. Ainsi, il y a une trentaine d'années, tout simple citoyen était peu ou prou en mesure, avec son bon sens commun et un minimum d'instruction, de faire la part des choses entre une information exacte, une vraisemblable mais douteuse et une contre-vérité flagrante ; entre un commentaire objectif et un exposé tendancieux ; surtout qu'un large éventail de moyens de vérification offrait des possibilités raisonnables pour se faire une opinion réaliste.

En outre, s'il y avait bien, de tous temps d'ailleurs, des débordements et des excès largement tolérés justement au nom de la liberté d'expression, la circulation de l'information sous toutes ses formes se faisait dans un contexte d'auto responsabilité. Maintenant, la situation est toute différente du fait de la multiplicité pléthorique de porteurs d'informations où chacun veut se faire entendre de force et peut -au nom de la liberté- affirmer et publier n'importe quoi, même les pires contre-vérités. Ceci laisse libre cours à tous les tripatouillages imaginables, à la généralisation incontrôlée des pratiques mercantiles en matière de communication, au point que l'information objective et véridique se trouve trop souvent entravée, manipulée, bloquée et en fin de compte étouffée, puis purement et simplement violée. Cette situation a pour conséquence que le champ visuel, auditif et intellectuel du public finit par être sursaturé, au point de lui faire perdre tout pouvoir de discernement et toute faculté réceptive. Il s'ensuit une passivité latente et un désintéressement de plus en plus généralisés dans toutes les couches du public. Mais pour vaincre et forcer cette lassitude, les porteurs de la communication qui en ont les moyens financiers recourent de plus en plus au "matraquage" médiatique et publicitaire. Or, celui-ci est pervers à double titre. D'une part, le message qui passe la barrière d'indifférence du public sursaturé n'est pas celui qui lui paraît le plus juste et le plus valable, mais celui qui a le plus grand pouvoir d'endurance. D'autre part, au lieu d'être informé, le citoyen moyen est mis en condition malgré lui par le subconscient qui, lui, reste, dans une mesure non négligeable, sensible et réceptif au forcing médiatico-publicitaire.

Que devient, dans ce contexte, la liberté de la presse ? Elle est tout simplement inopérante pour la pure et simple raison que personne n'a encore pris l'initiative de mettre les pendules à l'heure et de passer de la traction hippomobile de 1749 à un système de propulsion plus rapide, plus souple, plus efficace.

Or, il y a maintenant urgence, vu les formes particulièrement pernicieuses que prend la désinformation qui prend l'allure d'une inflation galopante. En voici parmi bien d'autres, les variétés les plus courantes : - le proxénétisme médiatique

Jusqu'à ces dernières années, il y avait une cloison quasi étanche entre les rédactions des journaux et leurs services de publicité, de sorte qu'il n'y eut pas d'interférence entre l'information et les libres opinions d'une part, et les insertions commerciales payées, d'autre part. Puis, cette différenciation

Désinformation

s'est peu à peu estompée, notamment avec l'apparition dans les grands journaux de publi-reportages réalisés par les rédactions. Maintenant ces dernières se trouvent parfois scandaleusement subordonnées aux services financiers et amenées à sacrifier l'information proprement dite.

Un exemple typique est celui d'un grand journal parisien qui a purement et simplement ignoré l'existence de la deuxième ville du Bas-Rhin par le nombre d'habitants dans un reportage sur l'Alsace parce que la municipalité du lieu avait refusé de contribuer aux frais financiers. Une autre feuille de la capitale avait, elle aussi, publié cette année des reportages sur les différences régionales qui étaient, en fait, de lucratives opérations publicitaires. - la contre-information et la rétention d'informations

Il arrive trop fréquemment que dans ce flou médiatique, la vérité objective soit systématiquement contrainte à coups de capitaux de sorte que bien des débats publics se trouvent faussés justement là où une discussion à forces égales serait constructive, dans les domaines social et politique par exemple.

Dans des conditions analogues, certaines autorités font croire à des non-vérifications en mettant l'embargo sur des informations gênantes, comme par exemple celles qui concernent les risques nucléaires. Or, une telle attitude est franchement criminelle lorsque des responsables initiés et conscients cachent la vérité à des victimes potentielles de risques prévisibles et qui, dans l'éventualité d'un accident, pourraient être épargnées par une information bien menée et appliquée.

En dépit des principes de la liberté de la presse, la désinformation fait des ravages et constitue un véritable danger politique. Cela fait penser à un maccanisme qui est en train de se dérouler et pour lequel, il n'existe ni manuel de l'apprenti, ni guide de dépannage.

Il serait temps que les législateurs s'en préoccupent et édictent démocratiquement des règles précises pour la circulation de l'information et des idées.